

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/7

18 mai 1998

(98-1968)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

CHYPRE

Déclaration distribuée par S.E. M. Nicos Rolandis
Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme

Je suis particulièrement heureux de représenter la République de Chypre à la deuxième Réunion ministérielle organisée depuis la signature à Marrakech de l'Acte final du Cycle d'Uruguay et la création de l'Organisation mondiale du commerce.

Je souhaiterais tout d'abord féliciter le gouvernement suisse d'avoir organisé cette Conférence avec autant de zèle et de dévouement, et le remercier pour l'hospitalité et l'amitié avec lesquelles il nous accueille.

Nous pensons que Genève était la ville tout indiquée pour accueillir ces événements importants que sont la Conférence ministérielle et la 1

OMC,
M. Renato Ruggiero, et à son personnel pour les efforts et le travail considérables qu'ils réalisent afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Organisation, ainsi que pour l'excellent dispositif mis en place pour cette Conférence.

Si nous sommes réunis ici, c'est pour examiner et évaluer les progrès accomplis à ce jour dans la mise en oeuvre des décisions issues du Cycle d'Uruguay et faire le bilan des trois années écoulées depuis la création de l'OMC. Nous serons également amenés à examiner et analyser les activités à venir de l'Organisation.

Compte tenu de la petite taille de son marché intérieur et de l'ouverture de son économie, il est indispensable que Chypre ait accès aux marchés internationaux pour atteindre son objectif global, qui est d'assurer la plus forte croissance économique possible, le plein-emploi et le bien-être de tous.

En tant que nation commerçante, Chypre préconise la libéralisation des échanges. Pour notre part, nous avons eu à coeur de nous acquitter dans les délais voulus des obligations qui nous incombent au titre des Accords de l'OMC. Dans un certain nombre de domaines, nous avons même honoré nos engagements plus tôt que prévu.

Nous avons également éliminé les restrictions à l'exportation et établi un environnement transparent et fondé sur des règles pour le commerce et les investissements. De nouvelles lois couvrant des questions telles que la simplification des procédures de passation des marchés publics, l'harmonisation des normes et la protection de l'environnement, sont sur le point d'être achevées; elles seront alignées sur celles de l'Union européenne et conformes aux règles de l'OMC.

Etant donné la rapidité avec laquelle se développe le commerce des services, Chypre a fait de nouvelles offres concernant les services financiers et les services de télécommunication de base. Mon gouvernement a l'intention de parvenir à une plus grande libéralisation, l'objectif étant de rendre le régime appliqué aux flux entrants et sortants d'investissement plus ouvert, plus stable et plus libéral dans ces domaines.

S'agissant de la propriété

Dans l'environnement économique et social difficile et hautement concurrentiel qui prévaut aujourd'hui, nous devons faire en sorte que les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition profitent des avantages et des opportunités de l'intégration mondiale; il faut aider ces pays à s'intégrer au nouvel ordre économique mondial et s'assurer qu'ils ne soient pas marginalisés.

Par ailleurs, il ne faudrait pas sous-estimer les problèmes auxquels les petits pays, comme Chypre, doivent faire face. La libéralisation de leurs économies implique des coûts d'ajustement substantiels et ils ont besoin d'une assistance technique pour mieux comprendre leurs droits et leurs obligations dans le cadre du nouveau système commercial.

Alors qu'un grand nombre de pays Membres sont rassemblés à Genève, des nations commerçantes importantes telles que la Russie, la Chine et d'autres attendent encore de pouvoir accéder à l'OMC. Nous espérons que les procédures d'accession en cours seront achevées dans les meilleurs délais.

Je conclurai en formulant l'espoir que cette Conférence marquera la continuation de 50 années d'efforts dans le cadre du processus de libéralisation multilatéral des échanges, dans un esprit d'ouverture aux défis qui nous attendent, motivé par la conviction que l'on parvient à la croissance économique par consensus au profit de chacun.

Nous devons maintenant entrer dans une ère de conciliation et de collaboration pour le bien commun de l'humanité. Nous devons oeuvrer, de manière réel